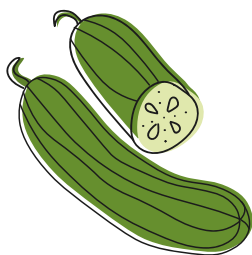


## Les synthèses de l'Auran

Nantes Métropole : une agriculture préservée,  
de nouveaux modèles à conforter

Convaincue de la nécessité d'affirmer et de conforter la vocation agro-écologique de ses prairies humides, plateaux bocagers et coteaux ensoleillés, la métropole nantaise s'est engagée depuis près de 20 ans dans une politique volontariste de protection du foncier agricole et naturel dans ses documents d'urbanisme, au cœur même de la construction de son Projet Alimentaire Territorial (PAT) et a mobilisé différents outils fonciers tels qu'une veille foncière renforcée ou la mise en place du Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels (PEAN) des Trois Vallées.

Située au cœur d'un bassin de production majeure marquée notamment par l'élevage, le maraichage et la viticulture, Nantes Métropole soutient ainsi activement l'activité agricole dans sa diversité et dans toutes ses composantes : mise en œuvre d'une politique d'aide à l'installation agricole, programme de remise en culture des friches agricoles, incitation au développement de la production en Agriculture biologique...

Développer une alimentation de qualité et de proximité est un enjeu partagé par les territoires de Loire-Atlantique et appelle à renforcer la connaissance, le suivi des dynamiques en place et leur complémentarité. Dans ce contexte, Nantes Métropole actualise régulièrement le diagnostic agricole de son territoire en partenariat avec la Chambre d'Agriculture (2004-2011-2016-2020). Cet état des lieux est complété par un inventaire des terres ayant perdu une vocation agricole productive et constituant un potentiel de reconquête pour l'agriculture.

Cette synthèse présente les grands enjeux chiffrés du territoire extraits de l'analyse réalisée par l'Auran à l'issue de la dernière campagne d'actualisation du diagnostic. L'objectif est de suivre les dynamiques en place et d'adapter en conséquence les niveaux et moyens d'intervention de la Métropole, notamment au travers de l'élaboration d'une stratégie foncière agricole en lien avec les territoires voisins.

## Chiffres clés SUR LA MÉTROPOLE NANTAISE



Près de  
**15000** ha  
de surface de  
production  
agricole



**245**  
exploitations  
agricoles recensées  
en 2020



**BIO**

**25%**  
des surfaces engagées  
vers une production en  
agriculture biologique



**47 ans**  
âge moyen des  
exploitants  
agricoles  
en 2020



**5**  
grandes filières  
agricoles :  
maraichage, bovin viande,  
bovin lait, viticulture et  
équin



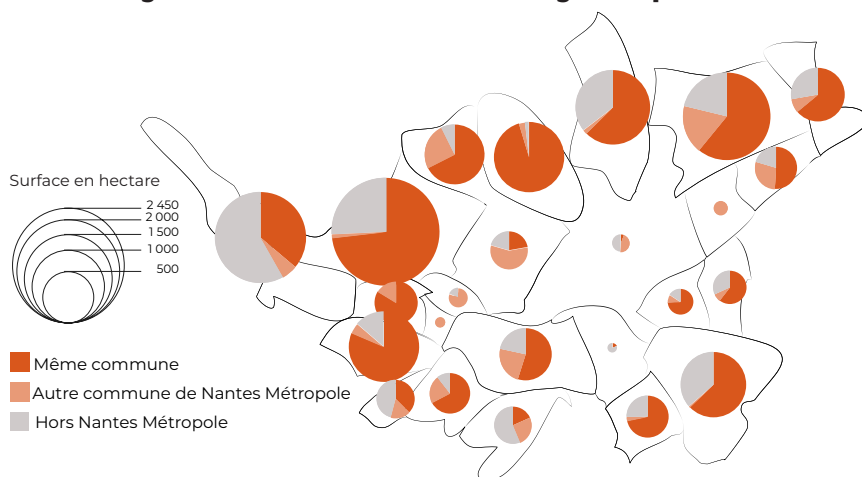
# Une agriculture diversifiée en production comme en commercialisation



## Une stabilité du nombre d'exploitations et des surfaces de production

En 2020, 245 exploitations ont leur siège sur la métropole. Par ailleurs, 125 exploitants intervenant sur le territoire ont leur siège en dehors de la métropole. D'une superficie moyenne de 53 hectares elles sont très diversifiées : de quelques hectares à près de 400 hectares. Les 2/3 des exploitations font toutefois moins de 50 hectares. Le nombre de sièges sur la métropole reste stable, contrairement aux tendances fortement orientées à la baisse observées aux échelles départementales, régionales et nationales.

### Surfaces agricoles selon la localisation des sièges d'exploitation



245  
exploitations



Les surfaces de production totales de la métropole sont, en 2020, de 14 865 hectares (soit près de 4 % des surfaces agricoles de la Loire-Atlantique et près de 45 % de la population).

Un chiffre qui reste globalement stable depuis le premier diagnostic réalisé en 2009, mais qui masque des variations au

Source : Diagnostic agricole 2020 – Traitements Auran 2022

sein des différentes filières agricoles : augmentation du maraichage, baisse de l'élevage...

Si la métropole reste représentative de l'ensemble des productions de Loire-Atlantique soit une vingtaine de productions différentes, 80 % des exploitations sont concentrées dans 5 grandes filières : maraichage (33 %), élevage bovin viande (16 %), bovin lait (12 %), viticulture (7 %) et équin (14 %). L'enjeu est donc de maintenir un certain équilibre, tant du point de vue des productions agricoles, que de l'usage agricole des sols, en particulier lors des reprises ou réorientation des exploitations existantes.

## Une augmentation du maraichage, une baisse de l'élevage

Avec près de 80 % des surfaces de productions totales en prairies ou en production de fourrage, l'élevage apparaît comme un marqueur fort du territoire. Par ailleurs, une grande partie des surfaces en culture servent à l'alimentation du bétail.

### Nombre de sièges d'exploitation selon l'orientation principale de production



80 %  
des surfaces



Le nombre de sièges d'exploitation liés à l'élevage bovin est en baisse régulière sur la métropole, à l'image de l'ensemble du grand ouest. L'augmentation de la taille des exploitations permet toutefois de stabiliser les surfaces globales dédiées à l'élevage. À l'inverse, le maraichage progresse en nombre de sièges d'exploitation, mais sur de plus petites superficies. Ces

Source : Diagnostic agricole 2020 – Traitements Auran 2022

tendances de fond obligent le territoire à agir dès maintenant pour pérenniser, en complémentarité avec les territoires voisins, cette filière d'élevage essentielle au tissu agricole métropolitain et qui participe au maintien des prairies humides, en gardant ces espaces ouverts et en permettant à la biodiversité de s'y maintenir.

## Des circuits courts encore essentiellement tournés vers la vente directe



167 exploitations pratiquent les circuits courts en 2020 contre seulement 111 en 2016. Mais ce mode de commercialisation est encore essentiellement tourné vers la vente directe où c'est le consommateur qui se déplace. Ainsi, si près de 100% de ces exploitations pratiquent la vente à la ferme, seulement 30 % approvisionnent des restaurants, 8 % fournissent la restauration collective... 30 % distribuent également une partie de leur production en grande et moyenne surface.

Par ailleurs, les circuits courts ne concernent généralement qu'une faible part du chiffre d'affaires des exploitations concernées. Il existe donc encore un potentiel de développement de la commercialisation des produits locaux sur le territoire.



### Les circuits courts, qu'est-ce que c'est ?

Les circuits courts sont des modes de distribution souvent présents dans la filière agricole et visant à limiter le nombre d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur avec la vente directe ou la vente indirecte (pas plus d'un intermédiaire).

L'agriculture biologique pratique beaucoup les circuits courts, notamment pour éviter le transport de produits frais et de saison.

### Exploitations et types de commercialisation en circuits courts pratiqués

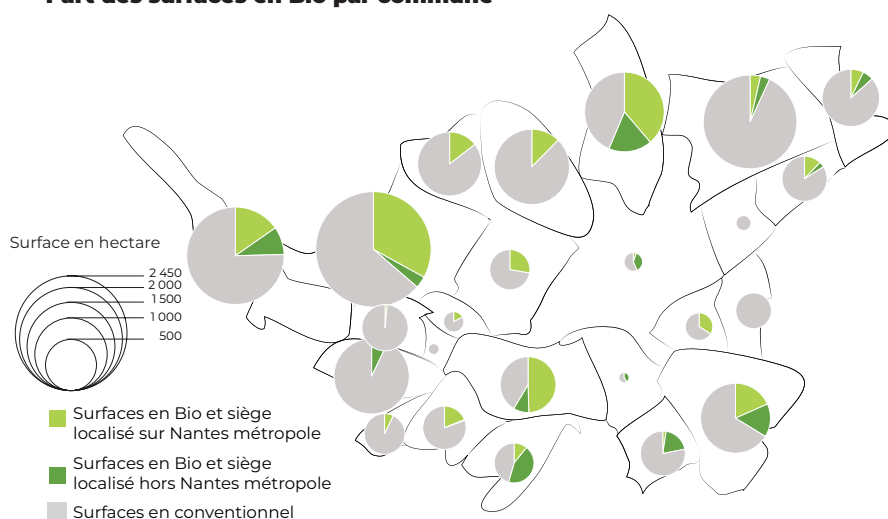


Source : Diagnostic agricole 2020 – Traitements Auran 2022

## Une agriculture biologique qui continue de progresser

En 2020, l'agriculture biologique représente près de 3 700 hectares sur la métropole soit 25 % du parcellaire total exploité (contre seulement 11 % à l'échelle régionale). Un peu plus de 1 000 hectares de cette production biologique sont gérés par des exploitants extérieurs au territoire de la métropole.

### Part des surfaces en Bio par commune



Source : Diagnostic agricole 2020 – Traitements Auran 2022

en Bio est de 46 hectares (56 hectares en conventionnel), 50 % des sièges ont une superficie inférieure à 10 hectares dont une majorité orientée vers les circuits courts.



La dynamique est forte avec 29 nouvelles exploitations en Bio depuis 2016. Aujourd'hui près de 29 % des sièges sont orientés sur une production Bio. Près de 50 % sont des exploitations maraîchères.

Les exploitations en élevage bovin occupent plus 75 % du parcellaire Bio pour 30 % des sièges Bio. La superficie moyenne de ces exploitations

Dans le cadre de son projet alimentaire territorial (PAT), la Métropole s'est fixé comme objectif d'atteindre, à l'horizon 2025, 50 % des sièges et 50 % du parcellaire en agriculture biologique. Cela nécessitera de renforcer les leviers permettant de doubler les surfaces agricoles en Bio sur la métropole (soutien à la conversion, fléchage des aides à l'installation, augmentation des achats dans la restauration scolaire...).

# ÉLEVAGE

5000  
ha



**BOVIN  
LAIT**

29 sièges sur le territoire

1060  
ha



**ÉQUIN**

36 sièges sur le territoire

370  
ha



**OVIN - CAPRIN**

3 sièges sur le territoire

4980  
ha



**BOVIN  
VIANDE**

36 sièges sur le territoire

155  
ha

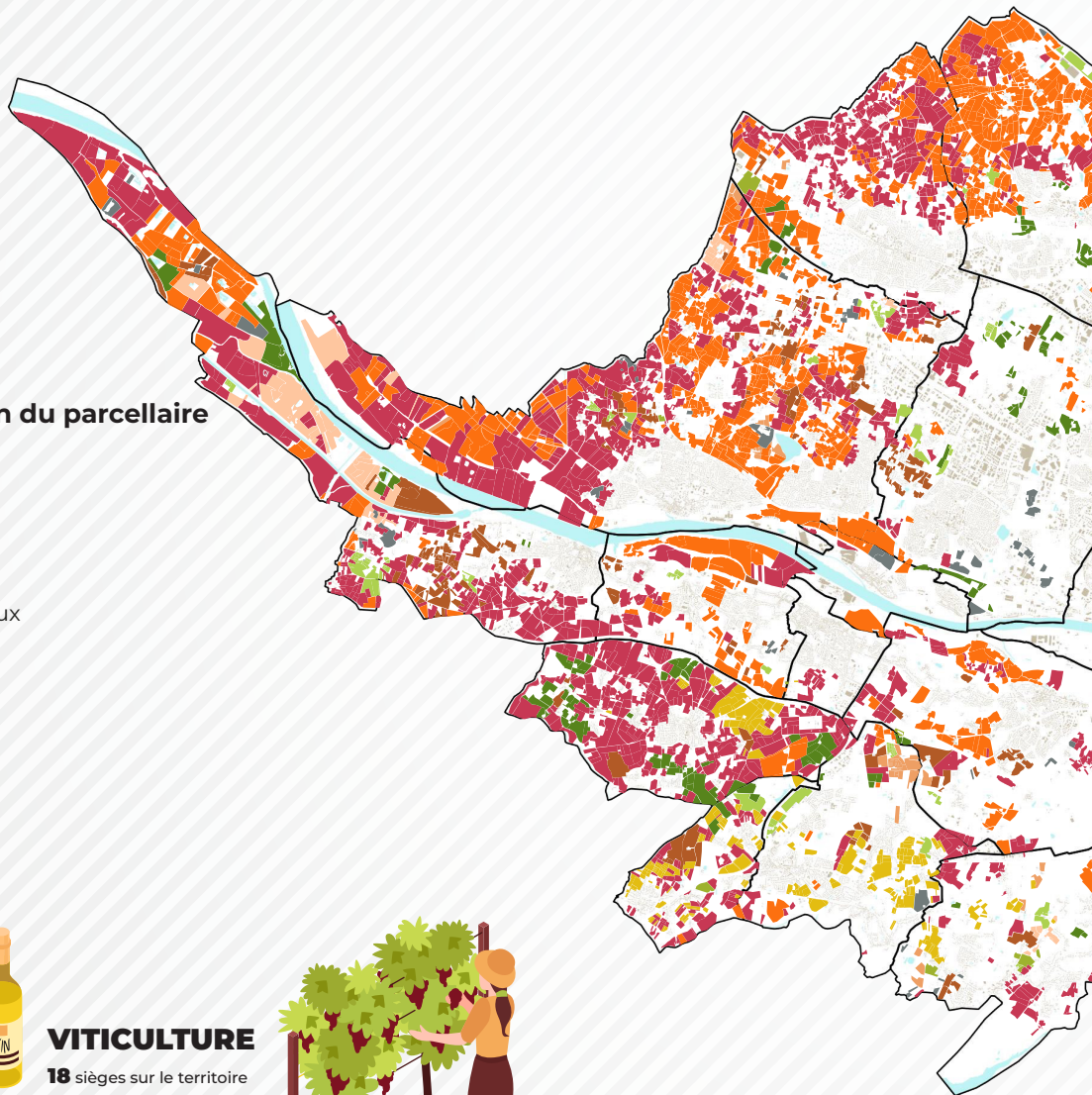


**VOLAILLE**

6 sièges sur le territoire

## Orientation de production du parcellaire

- Bovin lait
- Bovin viande
- Ovin - caprin
- Volaille
- Equin
- Céréales et oléoprotéagineux
- Fruits et arboriculture
- Maraichage
- Horticulture et pépinière
- Viticulture
- Autre ou non renseigné



930  
ha



**VITICULTURE**

18 sièges sur le territoire



235  
ha

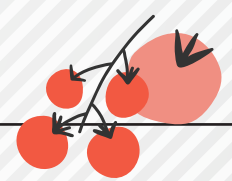
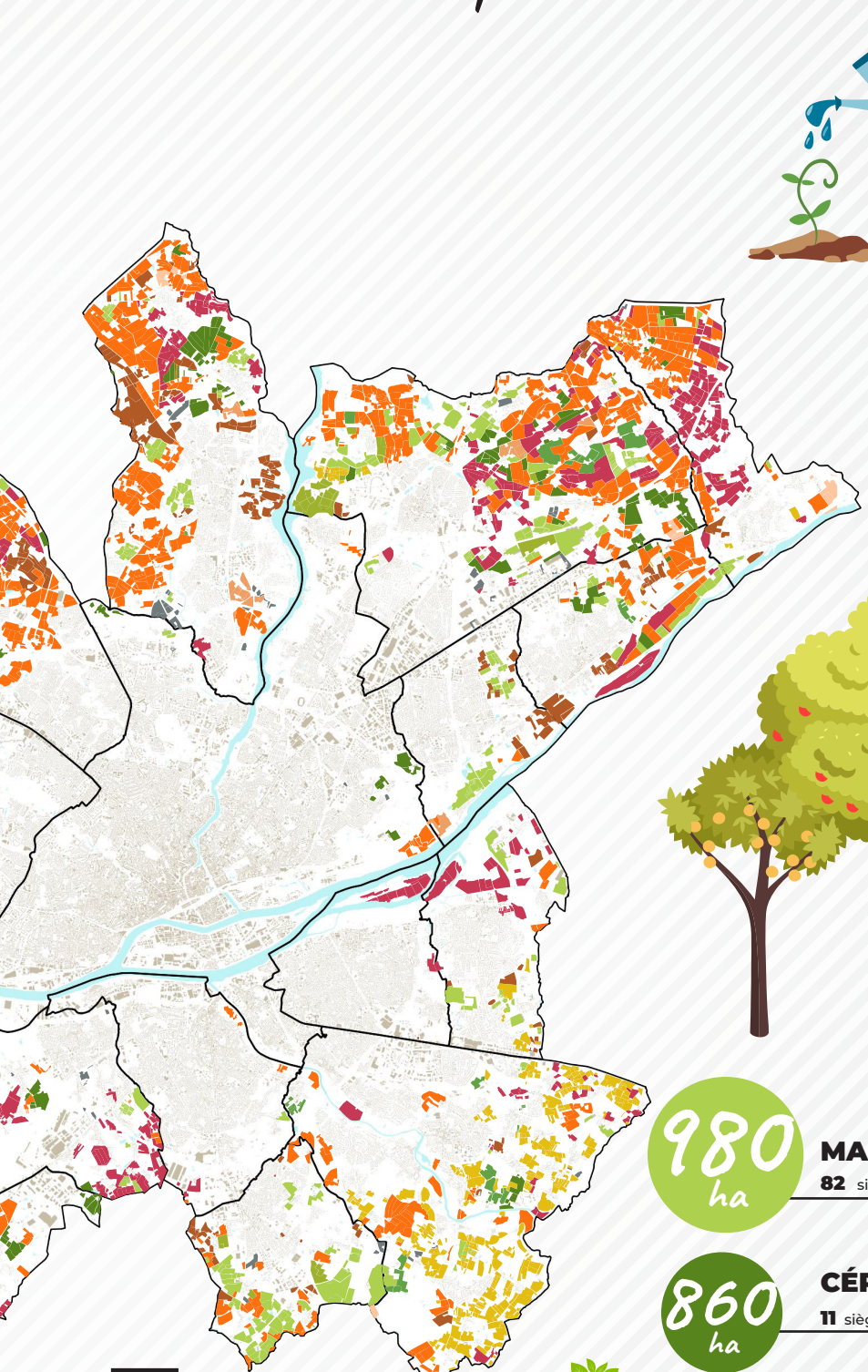


**AUTRES**

5 sièges sur le territoire



# PRODUCTIONS AGRICOLES sur la métropole nantaise



980  
ha

**MARAICHAGE**  
82 sièges sur le territoire

860  
ha

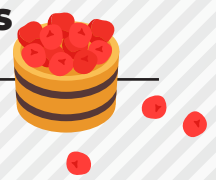
**CÉRÉALES ET OLÉO-PROTÉAGINEUX**  
11 sièges sur le territoire

160  
ha

**HORTICULTURE ET PÉPINIÈRE**  
11 sièges sur le territoire

140  
ha

**ARBORICULTURE ET FRUITS**  
8 sièges sur le territoire



# Une agriculture qui doit être en perpétuel renouvellement

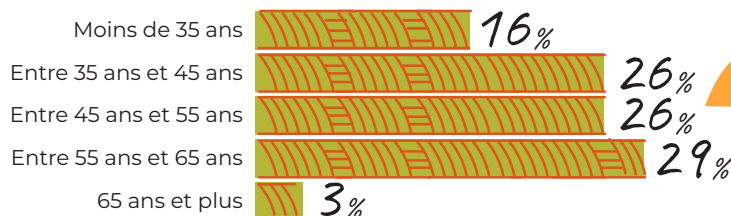
## Une grande vigilance nécessaire sur la transmission des exploitations existantes

Même si, en 2020, l'âge moyen des exploitants sur la métropole (47 ans) est moins élevé qu'au niveau régional et national (49 ans), les 55 ans ou plus concernent près de 90 sièges sur la métropole. Une exploitation agricole sur 3 connaîtra un départ en retraite d'ici 10 ans. Parmi celles-ci, 65 % n'ont pas de repreneur connu à ce jour. Cela concerne près de 35 % de la superficie agricole métropolitaine qui peut potentiellement changer d'affectation d'ici 10 ans.



La métropole est donc très fortement concernée par les enjeux de transmission de ces exploitations agricoles. Parmi les exploitations qui ont cessé leurs activités ces 5 dernières années, la très grande majorité des surfaces associées ont en effet conservé un usage agricole, notamment après reprises des terres par des exploitations déjà existantes qui se sont agrandies. Mais 15 % des surfaces laissées n'ont en revanche pas trouvé de repreneur. La disparition des sièges d'exploitations et des surfaces associées constituent un risque potentiel de perte d'outils indispensables aux activités agricoles sur le territoire et un frein au développement d'une alimentation plus locale. Une stratégie de veille et de protection foncière est nécessaire.

### Âge des exploitants et co-exploitants en 2020



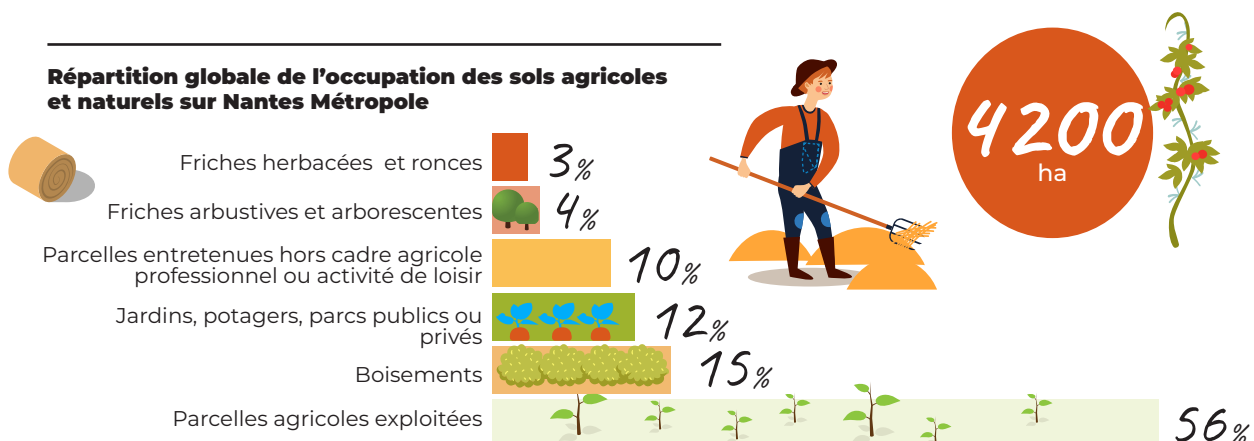
Source : Diagnostic agricole 2020 – Traitements Auran 2022

## Un potentiel important de reconquête agricole à ne pas perdre

Au-delà des 14 865 hectares exploités par l'agriculture, près de 4 200 hectares de surfaces de terres sous exploitées ont été recensées sur la métropole, en relative stabilité par rapport à 2014. Parmi ces surfaces on dénombre 630 hectares de friches récentes, près de 1 100 hectares de friches installées et 2 500 hectares majoritairement consacrés à des activités de loisirs hors agriculture.

La Métropole a mis en place un programme de reconquête des friches agricoles depuis 2001. Plusieurs sites à enjeux ont été identifiés sur les différentes communes. Près de 300 hectares ont été depuis défrichés avec le soutien financier de la collectivité contribuant à conforter la dynamique agricole dans les secteurs d'intervention. Le potentiel de reconquête agricole reste toutefois très important et démontre l'enjeu à trouver des porteurs de projet dans un système économique complexe et en mutation. L'analyse croisée des enjeux agricoles et environnementaux conduira à identifier des secteurs prioritaires au sein des différentes communes pour poser une stratégie de reconquête agricole.

### Répartition globale de l'occupation des sols agricoles et naturels sur Nantes Métropole



Source : Diagnostic terres agricoles sous exploitées 2021 - Occupation du sol sur la base du zonage PLUm – Traitements Auran 2022

## De nouveaux profils d'agriculteurs à accompagner



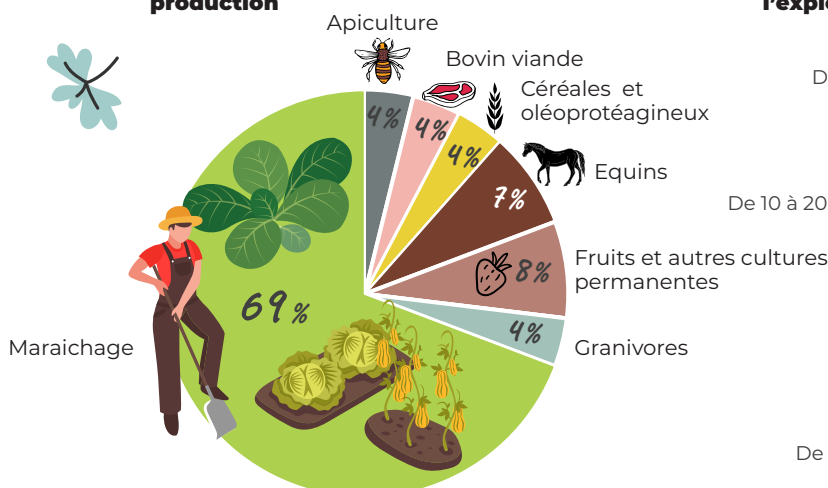
La proximité géographique avec un bassin de consommation de 650 000 habitants constitue une opportunité d'accueil de nouvelles exploitations agricoles et de diversification des exploitations en place vers des productions de qualité et de proximité.



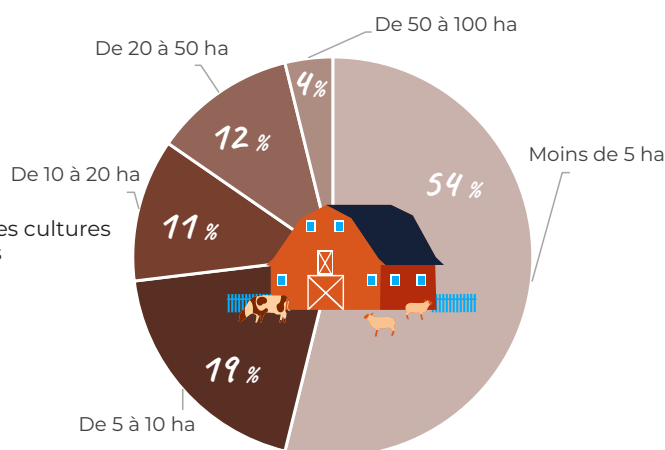
La dynamique observée entre 2016 et 2020 confirme les tendances générales :

- 70 % de la trentaine de nouvelles installations sont des exploitations en maraichage plutôt diversifiées et très orientées vers les circuits courts.
- Près de 75 % d'entre elles font moins de 10 hectares ; elles concernent des superficies relativement restreintes (200 hectares au total) ; 4 exploitations seulement dépassent les 20 hectares.
- 65 % des surfaces de ces nouveaux installés sont en agriculture biologique.

### Les nouveaux sièges selon l'orientation de production



### Les nouveaux sièges selon la taille de l'exploitation



Source : Diagnostic agricole 2020 – Traitements Auran 2022

Le profil des nouveaux exploitants diffère également de celui des exploitants en place. Ce sont majoritairement des jeunes (âge moyen 38 ans) parfois non issus du monde agricole, la part de femmes y est plus importante (30 % contre 23 % dans l'ensemble des exploitations de la métropole) et ce sont plutôt des statuts individuels (seulement 43 % en statut sociétaire). Ces tendances sont encore récentes et ne concernent qu'une faible part des superficies agricoles mais elles pourraient être le signe d'un changement des modes d'exploitation au profit d'une plus forte connexion entre production agricole métropolitaine et alimentation locale.

## Des impacts du changement climatique déjà ressentis par les exploitants



L'enquête agricole réalisée par la Chambre d'agriculture montre que plus des 2/3 des exploitants ont d'ores et déjà observé des impacts du changement climatique sur leurs activités : sécheresse ou manque d'eau, assèchement des sols, apparition de nouvelles espèces invasives et de nouvelles maladies, modifications des périodes de récoltes, mortalité des animaux, ...

Des solutions sont déjà mises en œuvre pour limiter les impacts du changement climatique par les exploitants en place : plantation de haies, agroforesterie, nouvelles cultures adaptées à un climat plus chaud, couverture culturale des sols nus, systèmes d'irrigation plus performants, ... Ce contexte contribue cependant à fragiliser les activités agricoles et ne favorise ni les transmissions ni l'installation de porteurs de projets agricoles.

Plus du tiers des exploitants souhaite être accompagné sur cette problématique et anticiper les impacts à court, moyen et long terme en termes d'adaptation au changement climatique.





# CONCLUSIONS & ENJEUX

Les données du diagnostic agricole actualisées conduisent à identifier les grands enjeux pour la pérennité de l'agriculture sur le territoire de Nantes Métropole et son développement :

- ❑ **SOUTENIR LES CAPACITÉS DE PRODUCTION AGRICOLE** : Maintenir des surfaces de production agricole métropolitaine préservant les sols, l'eau, la biodiversité favorable au développement d'une agroécologie métropolitaine performante et favorisant l'autonomie dans les différents besoins des exploitations agricoles
- ❑ **ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJET** : Renforcer les outils visant à la reconquête des espaces sous-exploités et poursuivre l'accompagnement des porteurs de projets jusqu'à leur installation notamment au sein des secteurs à enjeux et sur des productions locales et de qualité
- ❑ **RENFORCER LES DISPOSITIFS FONCIERS** : Anticiper les questions de transmission des exploitations, notamment dans le secteur de l'élevage, tant au niveau de la pérennité du parcellaire agricole que des bâtiments et des logements de fonction afin de faciliter la reprise en tant que telle d'un outil de travail fonctionnel
- ❑ **CIBLER, PRIORISER ET ANTICIPER** : Créer les conditions d'une agriculture plus résiliente qui relève les défis économiques, sociaux et environnementaux en accompagnant dans une logique de progrès l'ensemble des agriculteurs dans la transition vers la durabilité et l'agroécologie. Orienter les capacités d'intervention de la collectivité et renforcer l'ancrage local des productions agricoles métropolitaines
- ❑ **COOPÉRER** : Analyser les capacités à renforcer à plus large échelle les reconnections possibles entre productions agricoles et alimentation locale, à mutualiser des équipements indispensables au développement des circuits courts (conditionnement, transport, stockage, ...) et ainsi renforcer la part d'autonomie alimentaire de la métropole aujourd'hui inférieure à 10 %

## Diagnostic agricole

Le diagnostic est réalisé à partir d'une enquête terrain auprès des exploitants agricoles ayant leur siège sur une commune de Nantes Métropole, et des exploitants ayant leur siège hors Nantes Métropole mais concernés par une activité agricole située sur une commune de Nantes Métropole.

Tous les types de productions agricoles ont été retenus dans la mesure où l'exploitation est de caractère professionnel (exploitant cotisant MSA à titre principal ou secondaire). La collecte des données a été réalisée sur la situation 2020 de l'exploitant : données socio-économiques, des projets de l'exploitation, des éventuelles perspectives de transmission, du parcellaire agricole, ...

## Inventaire « terres agricoles sous exploitées »

L'inventaire est réalisé sur la base du précédent diagnostic « friches » de 2014. Ont été investigués au sein des zones agricoles et naturelles du PLUm (Zones A et N), les espaces non valorisés par l'agriculture professionnelle sur un périmètre équivalent à celui de 2014 (hors les communes de Nantes, Rezé et Saint-Sébastien-sur-Loire). La collecte des données a été réalisée à l'issue du diagnostic agricole sur la base des Modes d'Occupation des Sols (MOS).

*Méthodologie et sources*

Dossier piloté par Pascal Vivien (Chef de projet) avec l'appui de l'équipe de l'Auran